



BCP : LIGUE DOUBLETTE REGLEMENT SPORTIF 2021-2022

Site : <http://bcplaisir.blogspot.com/>

1. Organisation

Les ligues organisées par le BCP se déroulent au bowling de Rambouillet ZAC du Bel Air chaque lundi à partir de 20h15 suivant le calendrier établi. Les boules d'essais sont à 20h24 et début de la ligue à 20h30 au plus tard (instructions et règlements sont effectués auparavant).

2. Réglementation FFBSQ

Chaque joueur doit être titulaire d'une licence FFBSQ (ou être en situation de "licence déposée") et doit avoir produit un certificat Médical de non -contre-indication à la pratique du bowling.

La tenue vestimentaire doit être conforme à la réglementation FFBSQ en vigueur : pantalon correct, maillot du club obligatoire.

Un exemplaire de ce présent règlement sportif est remis à chaque capitaine et ceux-ci devront le signer. Chaque capitaine sera garant de l'application du présent règlement par chacun des membres de son équipe.

3. Handicap

Le calcul du handicap est basé sur **70% de la différence à 220. Il est limité à 70 par joueur.**

Pour la première soirée sera pris en compte le handicap du dernier listing fédéral édité. A défaut de handicap sera fixé à 60 pour les primo-licenciés.

Le nouveau handicap sera recalculé au terme de la première série de chaque joueur ou joueuse.

Le Blind est fixé à 150 ; il s'applique lorsqu'un joueur est absent pour la soirée ou s'il s'intègre à la partie suivante. Un seul Blind par ligne est admis par équipes sinon l'équipe est forfait.

4. Déroulement

La ligue se déroulera sur **4 périodes de 7 matchs en doublette handicap sur 4 lignes et comportera 8 équipes.**

Au terme de chaque groupe de 7 matchs sera proclamé un classement pour une période attribuant un certain nombre de points à chaque équipe suivant le barème en paragraphe n° 9.

Chaque doublette sera constituée de 5 joueurs(es) maximum. Une équipe qui comprend moins de 5 joueurs pourra faire rentrer un joueur(se) supplémentaire mais pas lors de la dernière soirée de la période, sauf cas particulier à gérer par les responsables de la ligue.

Tout joueur ayant participé à une ligne dans une équipe sera considéré comme membre de cette équipe pour toutes les périodes.

Un joueur en retard pourra intégrer la première ligne mais uniquement avant la fin de la 3^e frame. Passé cette frame le joueur sera remplacé par un blind pour la partie commencée.

Toute nouvelle entrée de joueur en cours de saison ne peut se faire qu'après accord des responsables de ligue.

Si un joueur se blesse dans une soirée, un remplacement médical est possible pour les parties restantes. Si aucun joueur ne peut remplacer, les lignes restantes seront remplacées par un blind.

Chaque match permettra de distribuer **5 points soit 1 point par ligne gagnée au total handicap, plus 1 point pour la série handicap.**

- En cas d'égalité sur une ligne 0,5 point par équipes.
- En cas d'égalité sur la série 0,5 points par équipes.
- En cas de forfait, le match est gagné par l'équipe présente sur le score de 5 points contre 0.

Il y aura aussi la possibilité pour toutes les équipes réalisant un score de 400 handicap compris de gagner 1 point de bonus supplémentaire par ligne.

À l'issue de chaque période, les équipes ne pourront pas changer (sauf cas de force majeure et après approbation des responsables de ligue). Seuls des nouveaux licenciés pourront être intégrés dans une des équipes avec l'aide des responsables de ligue.

5. Résultats

Le Bowling de Rambouillet assure la gestion des résultats.

La mise à jour des données par équipes et par joueur, et la publication des classements seront assurées par le responsable de ligue.

Les résultats seront affichés au bowling et consultables sur le site du club.

Périodiquement, les scores scratch cumulés par chaque joueur seront adressés par le club à la FFBSQ pour enregistrement au "listing" fédéral.

6. Report de match

Le report de match entre deux équipes est autorisé à titre exceptionnel. Celui-ci devra être joué avant la journée suivante.

7. Forfait, abandon

En cas de forfait d'une équipe sur une journée, le montant de la cagnotte de la journée ne lui sera pas rendu.

L'abandon de la ligue par une équipe en cours de période lui fera perdre la cagnotte restante de la période et tous les points acquis lors de cette période. Chaque équipe qui aura rencontré l'équipe qui abandonne se verra crédité des points perdus lors de son match.

8. Litiges

Tout cas de litige non prévu dans le présent règlement est soumis au jugement des arbitres, et en cas d'absence d'arbitre, à celui des responsables de ligue.

9. Classements

A l'issue de chaque période, le classement des équipes donnera lieu à l'attribution de points suivant le barème suivant :

1 ^{er} 150pts	2 ^{ie} :125pts	3 ^{ie} :105pts	4 ^{ie} :90pts	5 ^{ie} :80pts	6 ^{ie} :70pts	7 ^{ie} :60pts	8 ^{ie} :50pts
------------------------	-------------------------	-------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------

Le classement individuel Homme et Dame sera établi à l'issue des périodes.

- moyenne handicap par joueur (H&D)
- moyenne scratch par joueur (H&D)

10. Récompenses

Un classement final sera effectué au cumul de 4 périodes pour permettre la remise des prix.

11. Participation financière

A chaque début de période, le capitaine de chaque équipe devra verser 2€00 à la cagnotte de la ligue, par soirée, et par joueur : soit 28€00 par équipe pour chaque période.

Chaque joueur s'acquittera de 14€00 en arrivant par soirée, représentant le prix des lignes.

12. Contact

Pour tous renseignements, modifications ou absence, merci de contacter au plus vite un des responsables de ligue (et pas le président du BCP):

Francis BOUZOU
Maurice et Catherine THEUREAU
Philippe DELORT

06 27 04 88 18 francis.bouzou46@outlook.fr
07 62 81 85 41 maurice.theureau@orange.fr
06 67 44 74 45 philippe.delort@free.fr